LE NAUFRAGE DU NAVIRE ALLEMAND « DRESDEN »

Sur 1.400 passagers et marins on compte 2 morts et 15 blessés

Nous avons annoncé, dans nos dernières éditions d'hier, que le paquebot allemand « Dresden » avait fait naufrage sur les côtes norvégiennes. Voici des détails sur cette catastrophe maritime :

Le « Dresden », paquebot de 14.690 tonnes, revenait d'une excursion au fjord Rysynthe, lorsque, vers 19 h. 30, au moment de dîner, il a touché un récif près de Karmoeygund.

Une forte voie d'eau s'est produite dans la cale du navire. Le paquebot, cependant, a pu continuer sa route pendant quelque temps, mais le navire s'étant mis à donner de la bande, le capitaine a pris aussitôt la décision d'échouer le bâtiment dans le fjord de Joken.

Au moment du choc, toutes les tables furent renversées et la panique s'empara des 1.400 passagers qui étaient à bord, et plusieurs passagers, affolés, se précipitèrent à la mer ; il fut toutefois possible de les recueillir.

L'eau s'étant infiltrée rapidement par trois ouvertures dans la coque du navire, la chambre des machines fut bientôt inondée. C'est alors que l'ordre fut donné d'évacuer tous les passagers.

Les dernières dépêches reçues de Oslo indiquent que deux cariots de sauvetage du « Dresden » transportant des passagers se sont renversés par suite de la violence de la tempête. Deux femmes ont péri.

Trois bateaux norvégiens et un bateau français ont contribué au sauvetage des passagers du « Dresden ».

Les victimes

Le consulat d'Allemagne à Stavanger annonce que la catastrophe du « Dresden » n'a fait que deux morts : une dame et une jeune fille, de nationalité allemande toutes deux. Le nombre des blessés qui se trouvent à l'hopital de Stavanger est de 15. Ils vont être pris à bord du vapeur allemand « Stutgart », qui les ramènera en Allemagne. Trois d'entre eux sont si gravement atteints qu'ils ne pourront pas être transportés immédiatement. Leur vie n'est cependant pas en danger.

Les officiers du « Dresden » se refusent à toute déclaration, mais ils contestent et nient qu'une panique se soit produite à bord du bâtiment après l'échouement. Les passagers furent naturellement un peu effrayés mais ils reprirent bientôt leur sang-froid. La mer était tout à fait calme.

A part l'accident qui se produisit quand le premier canot de sauvetage fut mis à l'eau, ics opérations de sauvetage se déroulèrent d'une manière satisfaisante. Une partie des passagere furent évacués par les canots du bord. Un certain nombre par les différents vapeurs qui se trouvaient sur les lieux du sinistre. Le capitaine et les officiers du « Dresden » quittèrent le vapeur une heure environ avant que le bateau s'enfonçât si bas qu'il n'fetit plus possible de rester à bord.

Un aviso français s'était porté au secours du « Dresden »

L'aviso « Ardent », qui assurait la surveillance des pêches dans la mer du Nord au large des côtes de Norvège, a capté, hier soir, à 21 h., un message de détresse du cargo allemand « Dresden ».

C'est ce même « Dresden » qui, on s'en souvient, avait, le 16 mai, au large de Dunkerque, apporté dans des conditions particulièrement difficiles une aide courageuse et efficace à un hydravion de la marine française amerri dans une mer très dure et sauve son equipage.

Dès qu'il a reçu les S.O.S. » du « Dresden », l' « Ardent » s'est porté à son secours. Il est arrivé sur les lieux à 3 h. du matin et a coopéré avec d'autres bâtimente accourus comme lui à l'aide au sauvetage de l'équipage.

Le commandant allemand estimant que tout autre secours était inutile, l' « Ardent » a rallié le port de Stavanger sur la côte sud-ouest de Norvège.

LES BAGARRES POLITIQUES

A Oullins, près de Lyon un agent a été grièvement blessé

Une réunion antifasciste, à laquelle assistait une grosse majorité de communistes, s'était déroulée sans incidents notables, dans un café de l'avenue Jean-Jaurès, à Oullins, dans le quartier de la Saulaie. Mais, à la sortie, une vingtaine de coups de revolver ont éclaté, partiait d'un groupe de manifestants, qui ont pris aussitôt la fuite.

Un des dix gardes qui assuraient le service d'ordre, Justin Bolleux, 27 ans, a été atteint à la tête. Il a été transporté à l'hôpital, où son état a été jugé grave.

Quand une centaine d'agents, venant de Lyon, sont arrivés en renfort, toute poursuite des coupables était devenue impossible. Une enquête a été ordonnée.

Un des manifestants de Toulouse a succombé à ses blessures

Un des manifestants blessé au cours des bagarres de lundi, à Toulouse, a succombé des suites de ses blessures. Il s'agit de M. Victor Roussel, 50 ans, qui a succombé à une péritonite.

Le nombre total des blessés a été sensiblement exagéré. Il y a eu surtout des personnes contusionnées, soit parmi les agents, soit parmi les manifestants. Plusieurs commerçants ont déposé une plainte contre inconnu pour bris de clôture et dommages à la propriété d'autrui.

D'autres ont également attaqué la ville de Toulouse en responsabilité, et en paiement de dommages.

LE RAID DUNKERQUE-MARSEILLE ET RETOUR, EN AVION, DANS LA MÊME JOURNÉE

M. Looten, l'un des trois aviateurs qui doivent tenter ce raid, a fait, au nom de l'équipage, la déclaration suivante :

« L'équipage Becroo, Looten et Maréchal qui doit tenter prochainement la liaison rapide Dunkerque-Marseille et retour dans la journée, se voit forcé à regret de démentir les informations fantaisistes publiées par des correspondants locaux à son sujet.

» Aucun « raid plus important » que la simple liaison des deux ports n'a jamais été envisagé et en outre aucune communication n'a été faite par Emmanuel Looten à ce sujet, mercredi.

» Le départ aura lieu au jour que les circonstances atmosphériques et heures de marée le permettront. »

On apprend que l'avion Farman 402, immatriculé F.AMR.T., qui doit être conduit par le dit équipage, viendra vraisemblablement se poser aujourd'hui après-midi sur la plage de Malo-les-Bains, à la suite de l'autorisation préfectorale spéciale que les aviateurs ont obtenue. Il arrivera de Toussus-le-Noble.

Le départ aurait lieu, par suite, à 8 heures du matin.

UNE IMPORTANTE affaire de fraude par bateaux à Cannes

Un yacht de contrebande a été saisi et deux fraudeurs ont été arrêtés

A la suite d'une longue surveillance, le gendarmerie et la douane de Cannes ont arrêté le nommé Gabriel-Paul André, âgé de 31 ans, coiffeur, domicilié à Levallois-Perret, et son employé, Emeric Maurice, sujet italien, accusé d'être à la tête d'une organisation de contrebande par bateaux. Ile auraient débarqué des marchandises de provenance italienne.

La douane de Cannes a saisi sur le yacht « Mathilde », appartenant à Gabriel André, deux tonnes et demie de fromage italien, que ce dernier tentait d'introduire en France clandestinement.

Il semble qu'André appartiendrait à une organisation possédant bateaux et automobiles spécialisée dans ce trafic, et qui exerce une activité de contrebande de produits italiens. Cheque voyage rapportait à Gabriel André environ 15.000 francs. Le trafic durait depuis plus de six mois.

Mme André s'était installée dans un hôtel de la Napoule et à l'aide de signaux lumineux signalait à son mari les coins déserts de la côte de l'Esterel ou des environs, où il pourrait débarquer sans crainte des douanière. Elle sera inculpée de complicité.

Les marchandises étaient chargées, après débarquement, sur une voiture qui a été saisie. On recherche le local où était entreposée la marchandise.

« Je crois que j'ai 20 ans »

dit cet instituteur retraité de 75 ans

C'est un ancien instituteur qui écrit aujourd'hui pour dire tout le bien qu'il a retiré de la « petite dose quotidienne ». Lisez sa lettre, telle qu'elle est visible aux bureaux de Kruschen.

« J'ai 75 ans et j'emploie les sels Kruschen depuis plus de deux ans.Avant ce traitement, j'étais presque anéanti et le moindre travail me fatiguait énormément. J'étais incapable du moindre effort physique et intellectuel. Aujourd'hui, grâce aux Sels Kruschen, je suis alerte et robuste, aucun travail manuel ou intellectuel ne m'effraie. En résumé, je crois que j'ai 20 ans. » A. L..., instituteur en retraite (Lettre n° 1.913).

Si vous êtes fatigué, si vous manquez d'énergie, de courage, prenez des Sels Kruschen. Chaque matin, en vous levant une petite pincée dans votre café (aucun goût) ou dans une tasse d'eau chaude, cela suffit. Les Sels Kruschen nettoient tout votre mécanisme interne, ils stimulent votre foie, vos reins, votre intestin, ils facilitent le travail de votre estomac, ils purgent le sang, suppriment la constipation et tous les petits malaises. Vous serez étonné de l'action bienfaisante des Sels Kruschen. Prenez-en dès demain.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 50 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

9042.

UN MAGASIN de Saragosse incendié par des extrémistes

On mande de Saragosse que trois inconnus, après avoir brisé la glace d'un magasin de tissus et confections, ont jeté à l'intérieur trois bouteilles contenant un liquide inflammable. Un violent incendie s'est déclaré.

Après plusieurs heures d'efforts, les pompiers ont réussi à maîtriser le sinistre. Quatre d'entre eux ont été blessés.

Les dégâts dépassent 500.000 pesetas.

Lors de la dernère grève générale, les extrémistes avaient décidé de boycotter le magasin en question.

50 ouvriers victimes d'une explosion à Moscou

Un télégramme de Moscou annonce qu'une violente explosion a complètement détruit l'usine de produits chimiques de Frune à Moscou. Une cinquantaine d'ouvriers auraient été tués. Les autorités soviétiques sont convaincues que cette catastrophe n'est pas due à un acte de sabotage, mais à une combustion spontanée.

UN BANDIT BLESSA MORTELLEMENT UN AGENT DE LA SURETÉ, A CHARTRES

L'autre nuit, à Chartres, comme il s'était rendu au domicile du nommé René Goblet, repris de justice dangereux, recherché pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, l'agent de la Sûreté Gallou, âgé de 46 ans, a été mortellement frappé par une balle de revolver au ventre. Le meurtrier a été arrêté.

GRAVES DÉGATS CAUSÉS PAR LA FOUDRE DANS L'AIN

De violents orages ont éclaté en divers points du département de l'Ain. La grêle a causé de graves dégâts aux récoltes.

La foudre a provoqué l'incendie d'une ferme à Viriat et d'une autre ferme à Saint-Etienne-du-Bois ; elle a, en outre, tué plusieurs animaux dans cete dernière commune.

D'autre part, à Treffort, un cultivateur M. Charvet, qui rentrait des champs, a été grièvement brûlé par la foudre.

DES POURPARLERS FRANCO-ALLEMANDS AU SUJET DES EMPRUNTS DAWES ET YOUNG

Préfèrent un accord amiable à une mesure unilatérale destinée à assurer le service des emprunts Dawes et Young, opéré décornials par le Reich, en marks non transférables, le gouvernement française a effectivement demandé à Berlin d'envoyer des représentants à Paris, pour discuter les modalités de cet arrangement.

Cependant, la délégation française, présidée par M. Bonnefon-Craponne, directeur des accords commerciaux au ministère du Commerce, qui part aujourd'hui pour Berlin, afin d'y négocier la nouvelle convention commerciale, a reçu également mission d'amorcer les pourparlers relatifs aux emprunts.

Dans ces conditions, les représentants du Reich ne viendront vraisemblablement à Paris qu'après le retour de la délégation commerciale française.

LA SANTÉ DE L'AMBASSADEUR DES SOVIETS A PARIS

L'état de M. Dovgalewski, ambassadeur de l'U.R.S.S. à Paris, n'a subi aucun changement au cours de la nuit et continue à inspirer les mêmes inquiétudes.

GRAVE ACCIDENT en gare de Mulhouse

Un train ayant heurté un butoir 3 voyageurs furent tués et 15 blessés

Hier matin, en gare de Mulhouse-Ville, la locomotive du train numéro 768, venant de Wesserling, amenant à Mulhouse un grand nombre d'employés de bureau et de magasin, après avoir bousculé le butoir, est venue foncer sur l'escalier de descente du nouveau passage conduisant au quai.

Dans le choc, les deux premières voitures du train se sont télescopées. Le premier wagon est monté sur le deuxième, enfonçant complètement les trois compartiments de tête de ce dernier.

Des secours ont été immédiatement organisés sous la direction du chef de gare, du capitaine de gendarmerie et du commandant du poste permanent des sapeurs-pompiers.

Les premiers blessés légers ont été rapidement pansés. On a procédé immédiatement au sauvetage des voyageurs pris sous les décombres et qui tous occupaient les trois compartiments écrasés du second wagon. On compte trois morts, trois blessés graves et une douzaine de blessés légers.

Deux des voyageurs tués ont été identifiés, la troisième personne ayant trouvé la mort dans l'accident est une femme âgée d'une soixantaine d'années, qui n'a pu encore être identifiée. Mlle Spony, qui avait été blessée gravement, serait décédée à son arrivée à l'hôpital.

Le mécanicien et le chauffeur sont gardés à vue

Le parquet de Mulhouse avec M. Chanrigaud, procureur de la République à Mulhouse, s'est rendu immédiatement sur lee lieux pour procéder à l'enquête. Après avoir été interrogée, le mécanicien du train, Jean Wermelinger, âgé de 45 ans, du dépôt de Mulhouse, Ile-Napoléon, et le chauffeur Emile Meitzner, âgé de 48 ans, de Rixheim, ont été gardés à la disposition de la justice

En démontent l'appareil enregistreur Flamand, on a constaté que le train, au moment où il heurtait le butoir, roulait à une vitesse de 38 kilomètres à l'heure. Le mécanicien conduisait pour la première fois ce train qui, chaque matin, arrive sur le même quai. L'enquête se poursuit.

DEUX MARINS BLESSÉS A BORD D'UN SOUS-MARIN

On mande de Cherbourg que pendant que l'on procédait à la charge d'accumulateurs à bord du sous-marin « Ariane », une déflagration d'hydrogène s'est produite, brûlant légèrement le matelot Milowzick et blessant, par suite du déplacement d'un panneau, le premier-maître mécanicien Lemoigne qui a été atteint à la tête et à une jambe.

Lee deux blessés ont été transportés à l'Hôpital Maritime, tandis que les pompiers étaient appelée à bord, ceux-ci n'ont d'ailleurs pas eu à intervenir.

DES LOUPS ANÉANTIRENT DES TROUPEAUX ENTIERS EN BULGARIE

La presse bulgare relate un fait divers sensationnel.

Un loup enragé se serait livré à un véritable carnage parmi lee animaux domestiques et aurait provoqué une panique parmi les habitants du village de Dichpoudek, près de Bourgas. Le carnassier se serait introduit pendant la nuit dans les étables du village et aurait étranglé cent chèvres, quarante porcs, vingt cinq têtes de gros bétail et cinquante chiens.

Les paysans qui n'auraient pas osé sortir pendant plusieurs heures auraient repris enfin courage et armés, qui de fuells, qui de fourches, seraient parvenus à tuer la bête enragée. Le lendemain, tout le village s'est rassemblé sur la place publique pour contempler le carnassier.

Le « Zora » annonce également qu'au cours de la même nuit, dans un village des environs de Choumen, une louve et ses petits ont attaqué successivement deux troupeaux de moutons et étranglé cinquante deux têtes de bétail.

LE FRONT COMMUN SOCIALISTE-COMMUNISTE NE SERA PAS RÉALISÉ

Le « Populaire », organe du parti socialiste S.F.I.O., publie le texte d'une lettre que M. Paul Faure, au nom de la commission administrative permanente du parti socialiete, a adressé au parti communiste, afin de lui exposer les raisons pour lesquelles la C.A.P. se voit contrainte d'interrompre lee pourparlers engagée pour établir une action commune des deux partis dans la lutte contre le fascisme.

M. Paul Faure cite un certain nombre d'articles récemment parus dans l' « Humanité » et dans lee cahiers du bolchevisme qui contiennent des jugements injurieux à l'égard du parti et des militants socialistes.

La C.A.P. estime nécessaire de faire connaître à la classe ouvrière la « duplicité déloyale » qui l'oblige à renoncer pour le moment, à l'espoir d'un « pacte de non-agression ». Mais elle est convaincue qu'un courant irrésistible fera mesurer au comité central du parti communiste la puissance du désir du monde du travail de reconstituer l'unité ouvrière.

L'ENTR'AIDE MÉDICALE EN MER

Le paquebot « Athos II », des Messageries Maritimes, courrier d'Extrême-Orient, est arrivé hier matin à Marseille avec 484 passagers.

Dans son rapport de mer, le commandant Valery signale que, le 13 courant, en mer Rouge, un S. O. S. du vapeur grec « Maria Strathatos » fut reçu, réclamant d'urgence des secours médicaux.

Quand l'« Athos II » eut rejoint le cargo grec, une embarcation fut mise à la mer : le médecin du bord se rendit sur le « Maria Strathatos ». Il y trouva grièvement blessé au bras et à la main, le second mécanicien, qui avait été happé par un treuil et dont l'Etat était assez alarmant.

Ramené sur l'« Athos II », le blessé y resta trois jours et il fut ensuite débarqué à l'escale de Port Saïd, pour être hospitalisé.

LA DÉFENSE DU BLÉ DEVANT LE SÉNAT

Voici le texte de l'article unique de la proposition de loi, adopté hier, par le Sénat et relative à l'organisation et à la défense du marché du blé.

« Article unique. le prix minimum s'applique à peine de nullité aux ventes faites par adjudications. Les frais d'adjudication seront réduits du prix payé ».

LE RETOUR DE CODOS ET ROSSI

Codos et Rossi sont arrivée hier à 10 h. 30 à Washington, pour leur visite d'adieux.

Un déjeuner intime a été donné en leur honneur à l'ambassade.

Codos et Rossi sont repartie pour New-York à la fin de l'après-midi, où ile ont retrouvé leure épouses, arrivées hier à bord du « Champlain ».

UN SÉISME a provoqué l'écroulement d'une mine en Silésie

Six mineurs ont été ensevelis et deux blessés

Par suite d'une violente secousse sismique, qui a duré cept secondee, une galerie de la Karsten Centrum Grube, à Benthen (Haute-Silésie allemande), revêtue de fer, s'est écroulée. Six mineurs ont été ensevelis. Deux autres, qui travaillaient à proximité, ont été blessée, l'un grièvement. Ces deux derniers ont pu être retirés de la mine.

La direction ne croit pas possible de parvenir rapidement aux mineurs ensevelis.

UN HOMMAGE A LA MÉMOIRE DE VICTORIEN SARDOU

Hier matin, a eu lieu à Paris, l'inauguration de la plaque commémorative de l'auteur dramatique Victorien Sardou, apposée sur l'immeuble du 64, boulevard de Courcelles, par les soins de la Commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques :

« Victorien Sardou, né à Paris en 1831, est décédé dans cette maison en 1908, année qui vit la fin de sa carrière triomphale ».

Au milieu d'une nombreuse assistance, M. René Fiquet, président du Conseil Municipal, a, au nom de la Ville de Paris, rappelé l'œuvre et l'activité de l'auteur de « Pamela », de « Madame Sans-Gêne » et de tant d'autres œuvres dramatiques.

LE PROGRAMME DU CONGRÈS NATIONAL ARTISANAL DE LILLE

Organisé par le Comité d'Entente et d'Action Artisanalee et la Fédération des Artisens du Nord de la France, il aura lieu à Lille du 29 juin au 2 juillet 1934, eous le haut patronage de M. MARQUET, ministre du Travail ; de M. MARIN, ministrs de la Santé publique, et de M. QUEUILLE, ministre de l'Agriculture.

Voici le programme de ce Congrès :

Samedi 30 juin. — 8 h. 30. — Section A : Questions corporatives.

1. Les Chambres de Métiers et la définition de la notion d'artisan. Rapporteur : M. Huguet, président de la Chambre de Métiers du Loiret ; 2. La réglementation de l'apprentissage. Rapporteur : M. Fernand Peter, président de la Chambre de Métiere d'Alsace ; 3. Le registre des métiers. Rapporteur : M. Gellard, président de la Chambre de Métiere d'indre-et-Loire ; 4. L'Artisanat féminin. Un essai de rénovation des métiere français. Rapporteur : M. Zamanski, administrateur délégué de la Société Coopérative de l'Artieanat Féminin, Paris ; 5. Vœux divers.

8 h. 30. — Section B : Questions économiques.

1. La fiscalité artisanale : a) Impôte d'Etat. Rapporteur : M. Puy-authier, délégué régional du C.E.A.A. du Sud-Ouest ; b) Patente. Rapporteur : M. Roques, délégué régional du C.E.A.A. de la région toulousaine ; 2. L'artisanat et les allocotions femiliales. Rapporteur : M. Dumont, Lille, membre du Comité de la Fédération des Artisans du Nord de la France ; 3. Le crédit artisanal. Rapporteur : M. Déliot, secrétaire général de la Fédération dee Artisans de la Bourgogne et de Franche-Comté ; 4. Les avantages du petit jardin pour l'artisan. Rapporteur : M. Robert Thiriez, président de la Fédération dee Jardins Ouvriers du Nord de la France ; 5. La lutte de l'artisanat contre la concurrence déloyale. Rapporteur ; M. Hubert Ley, secrétaire général de la Chambre dee Métiers d'Alsace ; 6. Vœux divers.

Lee personnes que les questions ci-dessue intéressent peuvent demander une carte d'entrés au Commissariat général du Congrès et par correspondance adressée. 18, rue de Brigode, Lille.

A 15 h. — Grande manifestation publique sous la présidence de M. le Ministre du Travail. Tous les artisans sont invitée à aeslster à cette grande manifestation de l'Artisanat régionaliste et corporatif.

1. Allocation de bienvenue de M. Robert Leleu, président de la Fédération des Artisans du Nord de la France ; 2. Pourquoi un Comité d'Entente et d'Action Artisanale ? Conférence de M. Fernand Peter, préeident du C.E.A.A. ; 3. L'artisanat ; l'idée corporative et le régionalieme. Conférence de M. Nicolas Bourgeois, docteur ès-sciences politique et rconomiques, secrétaire général adjoint de la F.R.F., lauréat du Grand Prix littéraire de la Ville de Lille ; 4. Comment donner du travail à l'artisan et comment protéger le travail artisanal ? Conférence de M. Paul Réal, président de la Fédération des Artisans dee Alpes, Grenobie ; 5. Lee travaux du Congrès. Rapport général de M. Hubert Ley, licencié en droit, secrétaire général du C.E.A.A. ; 6. Discours de clôture.

20 h. — Grand banquet officiel sous la préeidence de M. le Ministre du Travail, dans les Salons de l'Hôtel Maréchal, à Lille, 302, rue Solférino (tenue de ville). Prix : 30 fr., les adhésione sont reçues au Commissariat général du Congrès, 18, rue de Brigode, à Lille, par correspondance jusqu'au 23 juin, dernier délai.

EXCURSION A BRUXELLES ET A NOTRE-DAME DE LORETTE

En outre, le Comité d'organisation a prévu une excurelon à Bruxelles, le 1er juillet et une autre excursion à Notre-Dame de Lorette et les champs de bataille de l'Artois pour le 2 juillet Tous les artisans, leur famille et leurs amis peuvent y participer. Le prix de l'excursion à Gand-Bruxelles-Tournai est fixé à 59 fr., transport en autocars et déjeuner à Bruxelles.

Le prix de l'excurcion en Artois est fixé à 40 fr., transport en autocars et déjeuner à Arras. Les adhésione sont reçues jusqu'au 25 juin dernier délai.

Le montant dee diverses participatione peut être régié soit par mandat-poste, chèque barré adressé à M. Leleu, commissaire général du Congrès, **18, rue de Brigode, à Lille**, soit par virement au vereement au compte courant postal Leleu, Lille 472.41.

Le programme détaillé du Congrès et des excursions sera envoyé sur demande d'un timbre pour frais d'envoi.

Une assemblée générale des charcutiers et bouchers tueurs

A l'occasion du Congrès National Artisanal, les Syndicats de la Charcuterie du Nord de la France, le Syndicat des Bouchers-Tueurs, tiendront une assemblée généralo commune eous la préeidence de M. Jumin, préeident de la Fédération de la Charcuterie Françaiee, assisté de M. R. Debarville, président du Syndicat de la Charcuterie, membre de la Chambre dee Métiere du Nord et de M. Blanquart, président du Syndicat dee Bouchers-Tueure du Nord et du Pas-de-Calais.

Toue lee artisans exerçant une des profesiona citée plus haut auront à cœur de se rendre à cette réunion qui aura lieu le vendredi 29 juin, à 10 h. du matin, salle de la Société Industrielle, à **Lille**.

LES HUIT HEURES DANS LES PATISSERIES DU DÉPARTEMENT DU NORD

Le « Journal Officiel » a publié, jeudi, un décret relatif à l'application de la loi sur la journée de huit heures dans les pâtisseries du département du Nord.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

L'ENTENTE INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS DE ZINC

Le comité de l'entente internationale des producteurs de zinc vient de se réunir à Londres.

Il a décidé de prolonger jusqu'au 31 août prochain l'entente qui venait normalement à expiration le 31 juillet.

Cette décision ne présente pas en soi un très grand intérêt. Il serait préférable pour le marché que l'entente fût définitivement reconstituée pour une longue durée. Cette incertitude qui pèse constamment sur son développement ne peut que nuire à la bonne tenue des cours.

En ce qui concerne le renouvellement définitif, on ne peut encore rien dire de précis, il semble se confirmer que les Allemands demanderont une augmentation de leur contingentement de production.

Pour la première fois depuis plusieurs mois, les stocks au mois de mai sont en légère augmentation de 1.273 tonnee sur le mois précédent, atteignant ainsi le niveau de 115.062 tonnes. Lee prix se maintiennent à Londres aux environs de 14 livres eterling la tonne.

La prochaine réunion de l'entente aura lieu à Ostende, entre le 15 et le 20 juillet.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 21. — Viandes : Bœufs, quartier derrière, 7 fr.; devant, 2,50; Aloyau, 11,50; cuisses, 6 fr.; train entier, 8,25. — Veaux : Ire qualité, 9,15; 2e qualité, 7,35; 3e qualité, 5,75; Pan cuisseau, 9,25. — Moutons : Ire qualité, 13 fr.; 2e qualité, 10,70; 3e qualité, 7,45; Gigots, 15 fr.; Carrés parés, 23 fr.; Epaule, 7 fr. — Porcs (entier ou 1/2) : Ire qualité, 7,50; 2e qualité, 6,45; Filets, 10 fr.; Jambons, 8,50; Lard, 3 fr. — Beurres : kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie, 13 fr.; Charente Poitou Touraine, 14,50; Malaxés Normandie, 12 fr.; Malaxés Bretagne, 11,50. — Œufs : Picardie et Normandie, 340; Bretagne, 260; Poitou Touraine Centre, 340. — Fromages : Brie moyen, 65; Camembert Normandie, 105; Divers, 60; Lisieux, 200; Gournay, 65; Neufchâtel, 40; Pont l'Evêque, 175; Port Salut, 450; Gruyère et Comte, 650. — Volaille : Canards Rouennais et Nantais, 11 fr.; Fermes, 9,50; Lapins morts, 8,25; idem en peau, 8,40; Poulets morts Nantais, 17 fr.; de Bresse, 20 fr.; Poules de Bretagne, 11 fr. — Poissons : Barbues, 8 fr.; Bars, 15 fr.; Homards vivants, 19 fr.; Langoustes vivantes, 19,50; Maquereaux Français, gros, 3 fr.; petits, 0,50; Merlans ordinaires, 1,75; Raies, 2,85; Sardines Salées Bretagne, 15 fr.; Fraîches, 30 fr.; Soles, 16 fr.; Moules Isigny, 60 fr.

A PARIS, 21. — **Marché de La Villette.** — Cours officiels de clôture : Bœufs, amenés 1.427, inv. 50 : 1. Kil. 650; 2. 540; 3. 430, Ext. 730; Vaches, 921-60-630-460-390-770; Taureaux, 270-12-460-410-370-510; Veaux, 2.172-121-900-750-560-1.030; Moutons, 5.970-160-1.440-1.030-830-1.540; Porcs, 1.712; Néant, 678-572-386-700; Brebis, 720-840. Observations : Vente celme, cours maintenus sur gros bétail et veaux. Vente difficile, cours en baisse sur moutons et porcs.

A PARIS, 21. — **Bourse de Commerce.** — **Clôture Blés** : Disponible, cote officielle, 132; base, 76 k., tous incotés; Farines, tous incotée. — Mais, toue incotés. — Seigles, tous incotés. — Avoines, tendance soutenue, disponible, cote officielle, 60 courant; 62,50, 62,25, payé pro. 63,25; payé août, 64,25; payé 3 août 65,25; payé 3 septembre, 66, 66.50; 3 octobre, 66,75; payé 3 novembre, 67 payé. — Orges, tendance sans affaires, courant inc. proch. inc. août inc., 3 août, 66 achet; 3 septembre, 68 achet; 3 octobre, 69 achet; 3 novembre, 70 achet.

Sucres : soutenue, courant 221-221,50, payés pr. 221-221,50; août, 220,50-221, payés septembre, 216,50, payé 3 d'octobre 207,50, payé 3 novembre, 207,50-208, payés cote officielle, 221,50-222.

Alcools : calme pr. août, septembre : incotée 3 d'octobre, 495, payé; 3 de novembre incoté.

Huile de lin et Colza.

UNE ASSEMBLÉE DE PLANTEURS DE BETTERAVES AURA LIEU A DOUAI

La Commission Interdépartementale betteravière du Nord et du Pas-de-Calais, a fait paraître dernièrement dans les journaux régionaux un avis indiquant aux Planteurs de betteraves des deux départements et à leurs délégués, qu'une Assemblée générale à laquelle ils sont convoqués, aura lieu le Jeudi 5 Juillet prochain, à 14 h. 30, Salle de l'Hippodrome Municipal, place du Barlet, à Douai.

Voici l'ordre du jour de cette Assemblée générale : 1. Allocution du Président ; 2. Compte rendu de l'activité de la Commission Interdépartementale betteravière du Nord et du Pas-de-Calais, au cours de l'année écoulée ; 3. Programme de la Commission Interdépartementale betteravière du Nord et du Pas-de-Calais pour l'année à venir ; 4. Application du contingentement ; 5. Réglement des litiges. Action de la Commission arbitrale ; 6 Régime des alcools. Décisions à prendre devant les menaces faites contre l'équilibre de ce régime ; 7. Nouveau décret sur les réceptions de betteraves.

XIVe SALON DE LA MACHINE AGRICOLE

Une Exposition Général et Internationale de Matériel et d'Outillage agricoles, organisée avec le concours et sous la responsabilité de l'Union dee Exposants de Machines et d'Outillage agricoles, aura lieu, sous le patronage de M. le Ministre de l'Agriculture, du *Mardi 22 au Dimanche 27 Janvier 1935*, à Paris, Parc des Expositions (Porte de Versailles).

L'Union des Exposants de Machines et d'Outillage agricoles est un groupement constitué par les six Chambres syndicalee eulvantes : Chambre Syndicale des Constructeurs français de Machinee Agricolee ; Chambre Syndicale de la Motoculture de France ; Chambre Syndicale du Commerce des Machines Agricolee ; Chambre Syndicale du Matériel de Motoculture ; Chambre Syndicale de l'Industrie des Moteurs à gaz, à pétrole et des gazogènee ; Union dee Importateurs de la Métallurgie.

Comme les Salons précédents, cette Exposition est réservée aux machines, appareils et instruments à destination nettement agricole, viticole, horticole ou forestière.

Les demandes d'admission devront parvenir au Comité d'Organisation du Salon de la Machine Agricole, 36, rue de Châteaudun, à Paris (9e), au plus tard le 30 Juin 1934.

En même temps que le Salon de la Machine Agricole aura lieu une Foire Nationale de Sémences.

L'ARGUS de la PRESSE — Doyen des Bureaux d'extraits de Presse — prépare la Septième édition de « NOMENCLATURE des JOURNAUX et REVUES en LANGUE FRANÇAISE PARAISSANT dans le MONDE ENTIER ».

Ce sera un volume très documenté de plus de 1.300 Pages.

Les Journaux et Périodiques qui désirent y figurer peuvent s'adresser à l'ARGUS, 37, rue Bergère — PARIS.

900

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE. — **Clôture.** — Tendance soutenue. Ventes : 500 sacs : juin, 160; juillet, 160; août, 160; septembre, 161,75; octobre, 161,75; novembre, 162; décembre, 164,25; janvier, 164,25; février, 164,25; mars, 165; avril, 165; mai, 165,25.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Hautmont, 19. — Beurre, 14 fr. le kilog; Fromage blanc, 1,25 la pinte; Œufs, 0,40 la pièce; Maroilles 5 à 7 fr. la pièce.

(LIRE LA SUITE EN HUITIÈME PAGE)

LES IVe FLORALIES VALENCIENNOISES DU 20 AU 29 OCTOBRE

On nous communique :

« Avez-vous déjà visité une Exposition florale à la Toussaint ? Il est probable que vous n'avez jamais eu ce plaisir aussi, suivez notre conseil et ne négligez pas de donner maintenant rendez-vous à vos amis aux 4e *Floralies Valenciennoises* qui, du 20 au 29 octobre 1934, vous permettront d'admirer dans un cadre unique, malgré la saison automnale, toutes les variétés de fleurs qui de mai à octobre s'épanouissent.

» Les Chrysanthèmes, nous en avons parlé précédemment, couvriront une superficie de plus de 1.500 m2. C'est dire combien cette présentation sera particulièrement éclatante et tous pourront admirer à satiété cette reine des fleurs d'automne dont la chevelure tantôt folle, tantôt ordonnée, a été émaillée par la nature de si jolies couleurs ; ceci grâce aux soins quasi maternels apportés par les obtenteurs pour l'embellir, le perfectionner, si l'on ose dire. Les spécimens qui seront exposés par les plus réputées maisons de France et de l'Etranger laisseront justement dans l'esprit du visiteur une telle impression de fini, de nouveau que l'on pourra crier à la perfection et applaudir au génie des horticulteurs qui, chaque jour, mettent leurs connaissances acquises par la pratique et par l'étude au service de nos exigences avides de nouveau et de mieux.

» A côté de la fleur de Toussaint, figurera le dahlia, le roi des jardins en septembre. De jolies collections viendront apporter leurs couleurs vives et si variées parmi les débauches de fleurs exposées et rehausseront de leur éclat une présentation qui s'annonce digne des efforts accomplis par le Comité organisateur. En raison des gelées qui pourraient être précoces et contrarier les espoirs des obtenteurs, ces dahlias vont être, paraît-il, cultivés en bacs.

» Nous pouvons, dès maintenant, assurer que les azalées seront de la Fête et une firme hollandaise veut accomplir le tour de force d'essayer de présenter à cette saison des Rhododendrons en fleurs.

» D'après ce court exposé, voilà à n'en pas douter de quoi contenter les plus difficiles qui seront comblés par la splendide exposition d'Orchidées offerte à leur vue : en effet non seulement les Orchidophiles Belges habitués des Floralies Valenciennoises seront comme toujours présents, mais les Orchidophiles de la Côte d'Azur se sont fait inscrire pour prendre part à la compétition.

» Ce sera donc à une lutte passionnée que vont se livrer au milieu des fleurs les deux nations amies. »

UN VOYAGE DE LUXE EN POLOGNE, AUX PRIX DE CRISE, AURA LIEU DU 4 AU 30 AOUT

Encouragée par ses précédents essais, entre autres par l'excursion Bridge-Ski-Dancing du mois de février dernier, l'Alliance Franco-Polonaise du Nord de la France, a mis sur pied un nouveau voyage en Pologne, dans les meilleures conditions de confort et surtout de prix.

Au programme de ce voyage ont été mises les visites de Varsovie, capitale officielle de la Pologne, et de Cracovie, sa capitale historique et artistique, ainsi qu'un séjour de trois semaines dans la région subcarpathique, au château d'Andrychow, mis à la disposition de nos excursionnistes par la famille des comtes Bobrowski.

L'ensemble des frais de cette excursion de repos et de distractions si multiples, comprenant le parcours en 2e classe de trains internationaux et régionaux les plus rapides, avec les visites accompagnées séjour dans les hôtels et pension complète en Pologne, a été fixé à 1.265 fr. Ce prix de base (de 48 fr. par jour), pour un voyage de quatre semaines et de près de 3.500 km., mérite bien le titre d'un voyage de luxe aux prix de crise.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser d'urgence, vu la date prochaine du voyage, à M. de Hutten-Czapski, 30, rue Faidherbe à Lille, de 9 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h. Tél. 500.57.

LES ÉVALUATIONS FONCIÈRES ET LES DOCUMENTS CADASTRAUX

A la suite dee opérations de la revision exceptionnelle des évaluations foncières des propriétés non bâties, de nouveaux documents cadastraux ont été cette année mis en service dans les communes de la 3e circonscription du département du Nord, ci-après :

Aix, Annappes, Annœuilin, Ascq, Attiches, Aubigny-au-Bac, Auchy, Avelin, Baisieux, Bauvin, Bersée, Beuvry, Bugnicourt, Camphin-en-Carembault, Cantin, Coutiches, Ennevelin, Erchin, Estrées, Fléchain, Férin, Fressain, Fretin, Gondecourt, Hamel, Hem, Houplin, Lesquin, Lewarde, Marchiennee-Campagne, Marcq-en-Ostrevent, Masny, Mérignies, Monchecourt, Mons-en-Pévèle, Montigny-en-Ostrevent, Mouchin, Ostricourt, Phalempin, Provin, Rieulay, Sailly-les-Lann